

634177-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Benefit services – Audit et vérification de la maintenance patrimoniale du matériel roulant autobus et autocars d'Île-de-France Mobilités

OJ S 178/2026 15/09/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Ile de France Mobilités

R-phost: marches@iledefrance-mobilites.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí atá faoi rialú údaráis réigiúnaigh

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Tithíocht agus taitneamhachtaí pobail

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Audit et vérification de la maintenance patrimoniale du matériel roulant autobus et autocars d'Île-de-France Mobilités

Cur síos: En devenant propriétaire de l'ensemble du parc routier régional, Île de France Mobilités assume la responsabilité d'un patrimoine de grande ampleur, qu'elle veut plus durable, et alors que la maintenance courante des véhicules est réalisée par les délégataires dans le cadre de leurs obligations contractuelles L'établissement doit garantir la qualité et la pérennité de son matériel en s'assurant de la bonne exécution de la maintenance par les opérateurs. Ceux ci sont chargés de la maintenance courante et patrimoniale des véhicules mis à leur disposition, conformément aux prescriptions contractuelles, notamment celles de l'annexe D8. Cette maintenance déléguée doit respecter plusieurs exigences fondamentales : Une organisation des ressources adaptée au parc exploité ; La maîtrise des compétences nécessaires à l'ensemble des niveaux de maintenance ; Une planification efficace des opérations préventives et correctives ; Une utilisation rigoureuse de la GMAO assurant la traçabilité des interventions ; Une gestion performante des pièces de rechange ; Un suivi conforme des opérations sous traitées. Un dispositif de suivi contractuel, incluant des mécanismes d'évaluation et de pénalités, permet d'encadrer les obligations des délégataires. Dans ce contexte, Île de France Mobilités souhaite compléter ce suivi par la réalisation d'audits terrain indépendants et objectifs, visant à vérifier la bonne application des procédures de maintenance patrimoniale ainsi que la conformité des pratiques opérationnelles aux exigences contractuelles et réglementaires. La présente consultation concerne un accord-cadre conclu à prix forfaitaire (lot 1) et à prix unitaires (lot 2)

Aitheantóir an nós imeachta: 72b98b19-e4ab-4c63-8e61-98bfb05a3310

Aitheantóir inmheánach: 2026-063

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

Príomhghnéithe an nós imeachta: Le présent accord-cadre est soumis, pour son exécution, aux dispositions du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles, approuvé par un arrêté du 30 Mars 2021 (CCAG-PI). Le présent marché est passé dans le cadre d'une procédure formalisée en appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique Les

soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant un délai de huit (08) mois à compter de la date limite de remise de leur offre. L'accord-cadre ne prévoit pas de prestations supplémentaires éventuelles. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à présenter de variantes. Le présent marché est divisé en deux (2) lots qui se décomposent comme tels. - Description sommaire du lot 1 Le lot 1 consiste à auditer chaque année environ la moitié des 49 DSP selon un planning défini en amont. Il s'agit de vérifier la bonne application des plans de maintenance, la bonne organisation des opérations de maintenance et de la chaîne de valeur associée, et l'adéquation des moyens mis en oeuvre par les délégataires. Il évalue également l'état des véhicules sur la base d'un échantillon représentatif du parc de matériel roulant. - Description sommaire du lot 2 Le lot 2 consiste à auditer chaque année, à la demande d'Île-de-France Mobilités, environ 500 autobus et autocars répartis dans les 49 DSP. Cette prestation, réalisée sur bon de commande, vise une inspection complète des véhicules, visant à établir un état des lieux de la maintenance et de la condition générale de la flotte des DSP auditées. Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le lot 2 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000 € HT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois. En cas de reconduction, le même montant maximum s'applique à la nouvelle période de vingt-quatre (24) mois. Sur la totalité du marché (48 mois) le montant maximum pour le lot 2 ne pourra excéder 1 000 000 € HT.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí
Príomhaicmiú (cpv): 75310000 Benefit services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: île de france
Baile: Paris
Cód poist: 75009
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc

Eolas breise: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois, à compter de sa notification. Le marché pourra être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de vingt-quatre (24) mois par reconduction tacite. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'acheteur au moins quatre (4) mois avant la date anniversaire de notification de l'accord cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Reconduction anticipée concerne le lot deux (2) uniquement : En cas d'atteinte du montant maximum H.T. de la période initiale en cours d'exécution, la reconduction de l'accord-cadre peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur adressée au titulaire par courrier recommandé avec accusé de réception qui fixe la date de reconduction. L'anticipation de la seconde période ne peut avoir pour conséquence ni d'augmenter le nombre total de périodes, ni d'augmenter leur durée qui est de 24 mois maximum. La durée globale de l'accord-cadre de quarante-huit (48) mois ne peut en aucun cas être dépassée. La durée totale effective de l'accord-cadre est ainsi égale à la somme de la durée de la période initiale de l'accord-cadre et de celle de la période reconduite. Engagement pour la mise en situation professionnelle des jeunes: Le candidat est informé qu'il devra s'engager à réaliser une action favorisant l'accueil de jeunes en stages / alternance / contrat d'apprentissage / contrats de professionnalisation dans l'entreprise dans le cadre de l'exécution du présent marché, notamment via un stage, un contrat d'apprentissage, un contrat d'alternance ou par la formation professionnelle suivant les conditions définies au CCAP. Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article L.2112-2 du Code de la commande publique dont le descriptif est donné au sein du CCAP. 1) Clause

papier: Les documents et livrables réalisés dans le cadre du marché sont transmis sous forme dématérialisée. En cas de demande expresse de l'Acheteur d'une remise papier, le titulaire utilise du papier recyclé ou écolabellisé. 2) Clause déplacements/motorisations: Le titulaire met en œuvre les mesures présentées dans son offre afin de limiter l'impact environnemental des déplacements nécessaires à l'exécution des prestations. Il optimise notamment l'organisation et le regroupement des déplacements et recourt, lorsque les conditions de réalisation des prestations le permettent, aux modes actifs, aux transports en commun ou aux véhicules à faibles émissions au sens de l'article L. 224-7 du code de l'environnement.

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 0,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

Code de la commande publique

2.1.5. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Ní mór don tairgeoir tairiscintí a chur isteach do gach luchtóg

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Lot 1 - Le lot 1 consiste à auditer chaque année environ la moitié des 49 DSP selon un planning défini en amont.

Cur síos: Lot 1 - Le lot 1 consiste à auditer chaque année environ la moitié des 49 DSP selon un planning défini en amont.

Aitheantóir inmheánach: 1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71335000 Engineering studies

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: ILE DE FRANCE

Baile: Paris

Cód poist: 75009

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 24 Míonna

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 0,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

Eolas breise: Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le lot 2 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000 € HT par période contractuelle de vingt-quatre (24) mois. En cas de reconduction, le même montant maximum s'applique à la nouvelle période de vingt-quatre (24) mois. Sur la totalité du marché (48 mois) le montant maximum pour le lot 2 ne pourra excéder 1 000 000 € HT.

5.1.7. Soláthar straitéiseach

Critéir maidir le soláthar glas: Critéir náisiúnta maidir le Soláthar Poiblí Glas

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: - Critère 1 (C1) : Valeur technique, 45 points. : sur la base des éléments présentés dans les mémoires techniques. o Sous-critère 1 (SC1) – Expertise et méthodologie (35 points) Compréhension du rôle d'Île-de-France Mobilités et du titulaire : 5 points - Expériences des experts et connaissances de la maintenance patrimoniale d'une flotte de bus : 5 points - Méthodologie d'audit, conseil, organisation et suivi : 25 points o Sous-critère 2 (SC2) – Organisation pour des moyens techniques : proposée par le soumissionnaire (10 points) - Organisations des moyens techniques : 5 points - Gestion des bases de données et suivi documentaires : 5 points

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 45

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: - Critère 2 (C2) : Moyens humains, 10 points Organisations des moyens humains : 5 points Délai et disponibilité de l'équipe : 5 points

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Praghas

Cur síos: Critère 3 (C3) : Valeur économique sur 40 points, noté, sur la base de la DPGF (lot1) et du DQE (lot2)

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 40

Critéar:

Cineál: Praghas

Cur síos: - Critère 4 (C4) : Performance environnementale, noté sur 5 points

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 5

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Spríoc-am chun eolas breise a iarraidh: 06/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Seoladh na ndoiciméad soláthair: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_fn21yEUPsl

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_fn21yEUPsl

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Éigeantach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: La constitution d'une garantie à première demande est exigée au titulaire pour le versement de l'avance (article R. 2191-33 du code de la commande publique). Cette exigence s'applique dans les mêmes conditions au sous-traitant bénéficiant d'une avance.

Spríodhata chun tairiscintí a fháil: 13/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 8 Míonna

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Tá gá le comhaontú neamhnochtá: tá

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

Socrú airgeadais: La révision s'effectue annuellement, à la date anniversaire de la notification du marché. Pour les prix unitaires : Le titulaire bénéficiera de la révision des prix pour les bons de commande émis à compter de la date anniversaire de notification du marché. Pour les prix forfaitaires : Le prix révisé du reliquat à facturer après la date anniversaire du marché. La révision des prix de l'accord cadre est calculée selon la formule suivante $P_n = P_0 \times \{0,15 + 0,85 (\ln/I_0)\}$

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, maille le hathoscailt na hiomaíochta

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Ile de France Mobilités

Eolas faoi spriodhataí athbhreithnithe: L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante :

Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy – 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00

Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures

des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art.

L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu' à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art.

L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril

2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Lot 2 - Le lot 2 consiste à auditer chaque année, à la demande d'Île-de-France Mobilités, environ 500 autobus et autocars répartis dans les 49 DSP.

Cur síos: Lot 2 - Le lot 2 consiste à auditer chaque année, à la demande d'Île-de-France Mobilités, environ 500 autobus et autocars répartis dans les 49 DSP.

Aitheantóir inmheánach: 2

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 75310000 Benefit services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de vingt-quatre (24) mois, à compter de sa notification. Le marché pourra être reconduit une (1) fois pour une nouvelle période de vingt-quatre (24) mois par reconduction tacite. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'acheteur au moins quatre (4) mois avant la date anniversaire de notification de l'accord cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Reconduction anticipée concerne le lot deux (2) uniquement : En cas d'atteinte du montant maximum H.T. de la période initiale en cours d'exécution, la reconduction de l'accord-cadre peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur adressée au titulaire par courrier recommandé avec accusé de réception qui fixe la date de reconduction. L'anticipation de la seconde période ne peut avoir pour conséquence ni d'augmenter le nombre total de périodes, ni d'augmenter leur durée qui est de 24 mois maximum. La durée globale de l'accord-cadre de quarante-huit (48) mois ne peut en aucun cas être dépassée. La durée totale effective de l'accord-cadre est ainsi égale à la somme de la durée de la période initiale de l'accord-cadre et de celle de la période reconduite.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: ILE DE FRANCE

Baile: Paris

Cód poist: 75009

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 24 Míonna

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Critère 1 (C1) : Valeur technique, 45 points. : sur la base des éléments présentés dans les mémoires techniques. o Sous-critère 1 (SC1) – Expertise et méthodologie (35 points) -Compréhension du rôle d'Île-de-France Mobilités et du titulaire : 5 points -Expériences des experts et connaissances de la maintenance patrimoniale d'une flotte de bus : 5 points - Méthodologie d'audit, conseil, organisation et suivi : 25 points o Sous-critère 2 (SC2) – Organisation pour des moyens techniques : proposée par le soumissionnaire (10 points) - Organisations des moyens techniques : 5 points -Gestion des bases de données et suivi documentaires : 5 points

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 45

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Critère 2 (C2) : Moyens humains, 10 points - Organisations des moyens humains : 5 points - Délai et disponibilité de l'équipe : 5 points

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

Critéar:

Cineál: Praghas

Cur síos: Critère 3 (C3) : Valeur économique sur 40 points, noté, sur la base de la DPGF (lot1) et du DQE (lot2)

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 40

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Critère 4 (C4) : Performance environnementale, noté sur 5 points - La performance environnementale de l'offre sera appréciée au regard des engagements spécifiquement affectés à l'exécution du présent marché visant à réduire l'impact environnemental des déplacements nécessaires à la réalisation des audits, notamment l'optimisation des déplacements et le recours aux modes de transports moins émetteurs.

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 5

5.1.11. Doiciméid soláthair

Sprioc-am chun eolas breise a iarraidh: 06/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Seoladh na ndoiciméad soláthair: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_fn21yEUPsl

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Ceadmhach

Seoladh an chur isteach: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_fn21yEUPsl

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: La constitution d'une garantie à première demande est exigée au titulaire pour le versement de l'avance (article R. 2191-33 du code de la commande publique). Cette exigence s'applique dans les mêmes conditions au sous-traitant bénéficiant d'une avance.

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 13/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 8 Míonna

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article L.2112-2 du Code de la commande publique dont le descriptif est donné au sein du CCAP

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

Socrú airgeadais: La révision des prix de l'accord cadre est calculée selon la formule suivante : $P_n = P_0 \times \{0,15 + 0,85 (\ln/lo)\}$

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, maille le hathoscailt na hiomaíochta

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Ile de France Mobilités

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante :

Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy – 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00

Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Organe chargé des procédures des médiations : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75911 Paris cedex 15 Tél. : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 42 95 Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu' à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Ile de France Mobilités

Uimhir chlárúcháin: 28750007800020

Seoladh poist: 39bis-41 rue de Châteaudun

Baile: Paris

Cód poist: 75009

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

R-phost: marches@iledefrance-mobilites.fr

Teil.: 0000000000

Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_fn21yEUPsI

Próifíl an cheannaitheora: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: b680592f-4957-48b8-b2b1-c155ce5cbea6 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 11/09/2026 17:49:01 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 634177-2026

Uimhir eagráin IO S: 178/2026

Dáta foilsithe: 15/09/2026